



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

La formation s'adresse aux administrateurs et dirigeants des entreprises d'assurance.

Pour obtenir quoi ?

Apprivoiser la RSE pour l'assurance, la gestion des risques et le reporting extra-financier.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les fondamentaux de la RSE pour le secteur de l'assurance : comprendre le rôle des assureurs face aux grands enjeux du 21^{ème} siècle ainsi que leurs principaux leviers d'action pour exercer leur responsabilité sociétale.

Analyser les exigences en matière de durabilité applicable au secteur de l'assurance

Appréhender le rôle central de la gouvernance sur les sujets de durabilité

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation est conçue pour être animée en présentiel. Elle alterne apports théoriques, exemples concrets et bonnes pratiques.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Romarc CHALENDARD,

Romarc Chalendar a fondé la société Castom, dotée d'une raison d'être et aux valeurs fortes. Il dispose d'une expérience d'une dizaine d'années dans le monde du conseil en actuariat et reporting extra-financier. Membre de l'Institut des Actuaire, il est également Expert auprès de la Cour d'appel de Lyon et intervenant en école d'actuariat (ISFA) depuis plusieurs années.



La formation en pratique...

Quand et où ?

6 octobre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
En distanciel, via l'application TEAMS

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète.

Qu'allez-vous apprendre ?

En fil conducteur de la journée de formation, des temps d'échanges avec les participants sont intégrés pour favoriser l'appropriation des contenus et faire le lien avec leurs expériences propres en matière de RSE, gestion des risques et reporting extra-financier.

I – Les fondamentaux de la RSE pour l'assurance

- Mise en perspective globale et sectorielle**
 - Retour sur les grands enjeux du XXI^{ème} siècle & défis de la profession
 - Cartographie des défis pour la profession
 - Définition du développement durable & la RSE
- La RSE du secteur de l'assurance en action**
 - Entreprise responsable
 - Assureur responsable
 - Investisseur responsable
- Référentiels clés & cadre réglementaire non contraignant**
 - ISO 26 000, Global Compact, ODD, Labels
 - Raison d'être et société à mission (Loi Pacte)
- Atelier avec les participants**
 - Mise en pratique
 - Réactions versus idées préalables (définition et périmètre de la RSE)
 - Vision versus actions engagées par les différentes entreprises
 - Pistes de progrès pour aller plus loin

II- Rôle central de la gouvernance pour répondre aux obligations réglementaires des entreprises d'assurance en matière de durabilité

- La Directive CSRD**
 - Périmètre
 - Contenu
 - Zoom sur l'exercice de double matérialité
- La Taxonomie**
 - Pourquoi ?
 - Pour qui ?
 - Comment ?
- Le règlement SFDR**
 - Périmètre
 - Principes clés
- L'article 29 Loi Energie Climat**
 - Périmètre
 - Les attendus en matière de reporting
- Solvabilité II**
 - Révision et calendrier
 - Les attentes en matière de gestion des risques de durabilité
 - Quels impacts sur :
 - La stratégie des entreprises d'assurance
 - Les dirigeants effectifs
 - Les administrateurs
 - L'ORSA
 - Les fonctions clés et leurs travaux
 - Les investissements (principe de la personne prudente)
 - Les produits d'assurance
- Quels points de convergence entre CSRD, Taxonomie, Article 29 Loi Energie Climat et Solvabilité II**
- Atelier avec les participants**
 - Identification de risques de durabilité majeurs
 - Moyens d'évaluation de ces risques

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques. !

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.